



***PLAN DE TRAVAIL DE 2017***

***PROTOCOLE D'ENTENTE***

***OFFICE CANADA – NOUVELLE-ÉCOSSE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS***

***PÊCHES ET OCÉANS CANADA***

***ET***

***ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA***

Pêches et Océans Canada (MPO), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) et l'Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (OCNEHE) collaboreront aux projets décrits ci-dessous, dans le but d'améliorer les mécanismes et pratiques actuels et de mettre en œuvre des mesures environnementales de protection et de conservation dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse. Le plan de travail n'empêche pas le MPO, ECCC et l'OCNEHE de travailler sur d'autres questions ou projets prioritaires qui pourraient être décelés au cours de l'année civile 2017.

**Projet 1 – Établissement, planification et coordination conjoints des priorités**

Description du projet

L'OCNEHE, le MPO et ECCC ont des responsabilités législatives et réglementaires liées aux activités pétrolières dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse. Il est donc souhaitable que les organismes élaborent un ensemble de domaines précis de collaboration et qu'ils élaborent des stratégies afin de s'assurer que des ressources sont disponibles pour mener à bien ce travail.

Pour atteindre ce résultat, les trois parties ont convenu de se rencontrer au besoin, et au moins une fois par année, pour discuter des charges de travail prévues et les planifier, et déterminer les priorités. Ces réunions seront dirigées par le président du comité de mise en œuvre.

Livrables

- Discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration, et une estimation des charges de travail connexes.
- Élaboration d'un plan de travail annuel conjoint pour 2017, coordonné par l'OCNEHE, avec le MPO et ECCC.
- Les membres du comité de mise en œuvre continueront de désigner les personnes responsables au sein de leur organisme qui coordonneront les projets du plan de travail.

- Discussion sur le processus de signalement des incidents afin d'assurer la disponibilité de messages communs et une notification rapide conformément à un protocole commun fondé sur le principe du « besoin de savoir ».

Calendrier : en cours

Chefs d'équipe du projet :

Dena Murphy (OCNEHE)

Lisa Fougère (ECCC)

Rhea King (MPO, Maritimes) et Luc Boucher (MPO, Golfe)

Équipe de coordination :

Elizabeth MacDonald (OCNEHE)

Donald Humphrey (MPO, Maritimes)

Barbara Fullarton (ECCC)

Guy Robichaud (MPO, Golfe)

## **Projet 2 – Évaluation environnementale**

Description du projet

Les signataires du plan de travail ont un intérêt commun dans l'amélioration du processus d'évaluation environnementale (EE), de sorte que les répercussions soient comprises et gérées de façon efficace. L'échange d'expertise et d'information est essentiel à la réalisation d'une évaluation environnementale qui respecte les obligations de l'OCNEHE, du MPO et d'ECCC. Ce projet facilitera cet échange et veillera à ce que des liens appropriés soient établis avec d'autres éléments pertinents du plan de travail.

Les évaluations environnementales stratégiques (EES) sont effectuées au besoin par l'OCNEHE, et contribuent à éclairer le processus d'appel d'offres. Le MPO et ECCC collaboreront avec l'OCNEHE durant le processus de préparation des EES.

Livrables

- Collaboration continue afin de respecter les engagements après les évaluations environnementales concernant le projet énergétique extracôtier de l'île de Sable (SOEP), le projet de Deep Panuke et le programme de forage de Shell, ce qui inclut la conformité en matière de suivi.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur le contenu des EES en cours d'élaboration.
- Le MPO et ECCC fourniront des conseils sur le contenu des évaluations environnementales reçues.
  - Les EE suivantes seront révisées par l'OCNEHE en 2017 :
    - EE du forage exploratoire de BP (étude d'impact environnemental; actuellement sous la direction de l'ACEE)

Calendrier : en cours

Chefs d'équipe du projet : Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet : Eric Theriault (OCNEHE)

Michael Hingston (ECCC)

Donald Humphrey (MPO, Maritimes) et Guy Robichaud (MPO, Golfe)

### **Projet 3 – Surveillance des effets environnementaux**

#### Description du projet :

L'OCNEHE, ECCC et le MPO ont créé le cadre de coordination de la surveillance des effets sur l'environnement (SEE) (avril 2005) afin de faciliter la coordination de l'examen des nouveaux programmes de surveillance des effets sur l'environnement ainsi que des résultats des programmes achevés ou en cours. Le programme de SEE du SOEP et le programme de SEE du projet de Deep Panuke sont en cours et sont examinés chaque année, conformément au cadre.

#### Livrables :

- Le document sur le cadre de coordination de la SEE (avril 2005) fera l'objet d'une mise à jour en 2017 afin de tenir compte des changements relatifs aux protocoles d'entente, aux ministères et aux capacités. Le nouveau cadre définira davantage les engagements en matière de collaboration.
- Examen continu des programmes de SEE du projet de Deep Panuke et du SOEP ainsi que des résultats, selon les besoins (MPO et OCNEHE).
- Création d'un rapport de synthèse sur la surveillance des effets sur l'environnement, conformément au cadre de coordination de la SEE.

Calendrier : cadre de coordination de la surveillance des effets sur l'environnement et rapport de synthèse sur la SEE à préparer d'ici décembre 2017.

Chefs d'équipe du projet : Elizabeth MacDonald et Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet : Maria Dober (ECCC)  
Donald Humphrey (MPO, Maritimes) et Guy Robichaud (MPO, Golfe)

### **Projet 4 – Activités en matière de réglementation**

#### Description du projet :

Plusieurs activités en cours nécessitent la collaboration régulière de l'OCNEHE, d'ECCC et du MPO en 2017 et dans les années à venir.

#### Livrables

- ECCC, le MPO et l'OCNEHE s'efforceront d'entreprendre chaque année des activités conjointes de vérification de la conformité lorsque l'occasion se présentera, y compris des activités de surveillance et de vérification ou d'inspection, dans le cadre de leurs mandats respectifs.
  - > Co-responsables de l'équipe : Donald Humphrey (MPO, Maritimes) et Guy Robichaud (MPO, Golfe); Eric Theriault, Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE); Dave Wood et Craig Smith (ECCC)

- L'OCNEHE continuera à contribuer à l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion, ainsi qu'à la création de listes d'espèces en péril, en participant à des ateliers et à des réunions et en répondant aux demandes de consultation.
  - > Co-responsables de l'équipe : Heidi Schaffer (MPO, région des Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO, région du Golfe), Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE).
- ECCC et l'OCNEHE collaboreront à l'élaboration de conseils concernant l'évitement et les mesures d'atténuation améliorées des répercussions sur les oiseaux migrateurs.
  - > Co-responsables de l'équipe : Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Julie McKnight (ECCC)
- L'OCNEHE et le MPO continueront de collaborer pour établir des exigences en matière d'atténuation améliorée pour les programmes situés dans la zone de répartition des espèces en péril, comme la baleine à bec commune.
  - > Co-responsables de l'équipe : Donald Humphrey (MPO, Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO, Golfe), Eric Theriault, Elizabeth MacDonald et Janice Ray (OCNEHE)
- Le groupe de travail sur la *Loi sur les espèces en péril* de l'OCNEHE et de l'Office Canada – Terre-Neuve-et-Labrador (OCTNLHE) continuera de se réunir et d'échanger de l'information pour faciliter l'interprétation des exigences de la LEP et fournir des conseils.
  - > Co-responsables de l'équipe : Heidi Schaffer (MPO, Maritimes), Diane Amirault-Langlais (MPO, Golfe), Elizabeth MacDonald (OCNEHE) et Julie McKnight (ECCC)
- Collaboration et participation continues aux objectifs de recherche de divers groupes de financement, comme le Fonds pour l'étude de l'environnement (FEE) et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).
  - > Co-responsables de l'équipe : Donald Humphrey (MPO, Maritimes), Guy Robichaud (MPO, Golfe) et Eric Theriault (OCNEHE)

Calendrier : en cours

## **Projet 5 – Gestion intégrée et conservation**

Description du projet :

Selon la *Loi sur les océans*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité de diriger et de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée pour toutes les eaux marines et d'un système national d'aires marines protégées (AMP). Le ministre peut aussi établir des lignes directrices, des objectifs et des critères relatifs à la qualité du milieu marin. Dans les régions des Maritimes et du Golfe du MPO, il existe un certain nombre d'initiatives liées à la *Loi sur les océans* qui nécessitent la vigilance, la participation ou la collaboration de l'OCNEHE.

Livrables :

- L'OCNEHE collaborera avec le MPO dans le cadre d'initiatives et de structures de gouvernance créées en vertu de la *Loi sur les océans*, comme le Comité régional de gestion côtière et des océans et le Partenariat de surveillance environnementale du détroit de Northumberland (NORSTEMP).

- L'OCNEHE et le MPO collaboreront pour soutenir la planification, la gestion et la conservation de l'AMP du Gully, de la zone d'intérêt du banc de Sainte-Anne et de la zone d'intérêt de la région du Golfe (emplacement exact à déterminer).
- L'OCNEHE et ECCC continueront à participer aux processus de développement du réseau fédéral d'aires marines protégées biorégionales, ce qui inclut les processus pour les nouvelles zones d'intérêt et les « autres mesures efficaces de conservation selon la zone ».

Calendrier : Continu

Chefs d'équipe du projet : Rhea King (MPO, Maritimes), Luc Boucher (MPO, Golfe), et Elizabeth MacDonald and Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet : Janice Ray (OCNEHE), Glen Herbert (MPO, région des Maritimes), Mireille Chiasson (MPO, région du Golfe) et Karel Allard (ECCC)

### **Projet 6 – Préparation de l'intervention en cas de déversement et surveillance des déversements**

Description du projet : ECCC, le MPO et l'OCNEHE ont des mandats indépendants, mais connexes en ce qui concerne la préparation des interventions et la surveillance en cas d'urgences environnementales liées aux activités extracôtières. Ce projet facilite l'échange d'information afin d'assurer une approche coordonnée.

Livrables :

- Échange d'information entre ECCC, le MPO et l'OCNEHE concernant les déversements en mer
- Le Centre national des urgences environnementales (CNUE) d'ECCC, en fonction de sa capacité, et le MPO fourniront des observations et des recommandations au Conseil au sujet des plans d'intervention en cas de déversement, ainsi que des analyses des avantages environnementaux nets, au besoin.
- Toutes les parties devront présenter des invitations à participer aux exercices pertinents d'intervention en cas de déversement et/ou aux séances de planification.

Calendrier : en cours

Chefs d'équipe du projet : Lo Cheng (ECCC) et Eric Theriault (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet : Matthieu Dussault (ECCC) et Glen Herbert (MPO)

### **Projet 7 – Cadre de surveillance du devenir et des effets des déversements d'hydrocarbures**

Description du projet :

Lors d'un déversement majeur, il est important de surveiller à la fois l'évolution des hydrocarbures et les effets sur l'environnement. Le but de ce projet est d'élaborer un cadre permettant aux trois organismes de surveiller le devenir et les effets des déversements. L'objectif de la science opérationnelle sur place peut être d'appuyer la mission afin de soutenir l'effort d'intervention, en acquérant une meilleure compréhension de l'évolution et du comportement des matières déversées, d'appuyer l'application de la réglementation ou l'évaluation des dommages environnementaux et les préoccupations en matière de restauration. Bien que ce projet soit axé sur les activités extracôtières, un effort national sera fait pour qu'il s'applique à divers secteurs.

Une fois l'étude d'ECCC terminée, laquelle a pour but d'évaluer l'état actuel des connaissances en matière d'analyses scientifiques sur place et en laboratoire, pour appuyer la mission du Ministère en cas de déversement d'hydrocarbures, on envisagera d'élargir le cadre de surveillance des déversements pour y inclure des descriptions plus détaillées du rôle et des exigences des organismes fédéraux en matière de soutien scientifique opérationnel sur place, dont l'échantillonnage et les analyses liés à un déversement.

#### Livrables

- Poursuite des discussions sur les questions et domaines nécessitant un travail en collaboration.
- Finaliser le document du cadre décrivant comment les trois organismes travailleront ensemble et donnant un aperçu des types d'information à recueillir, de l'équipement et des ressources disponibles.

Échéancier : Décembre 2017

#### Chefs d'équipe du projet :

Eric Theriault (OCNEHE)

Matthieu Dussault (ECCC-CNUE)

Patrick Lambert (ECCC-Section des urgences – S et T)

Tom King (MPO-Centre de recherche sur le pétrole, le gaz et les autres sources d'énergie extracôtières)

### **Projet 8 – Immersion en mer**

Description du projet : Ce projet examine les exigences réglementaires liées à l'immersion en mer dans le cadre des activités entreprises par l'industrie pétrolière et gazière dans les régions extracôtières.

#### Livrables :

- Programmes maritimes d'ECCC – La Région de l'Atlantique a déposé un document de discussion avec ses collègues des programmes de la région de la capitale nationale dans le but de trouver des mesures possibles pour répondre à des questions stratégiques de longue date concernant l'application des dispositions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) sur l'immersion en mer dans le secteur pétrolier et gazier extracôtier. Une fois cette discussion interne terminée, ECCC rencontrera les responsables environnementaux de l'OCNEHE et l'OCTNLHE pour discuter de ces mesures potentielles et de la façon dont le processus d'autorisation des Offices ou les protocoles d'entente avec ECCC pourraient être touchés.
- Une proposition visant à modifier le libellé de l'alinéa 122(1)k de la LCPE, appelé alinéa d'exemption extracôtier, doit être approuvée pour publication dans la Partie I de la Gazette du Canada, dans le cadre d'un vaste ensemble de modifications proposées à la LCPE.
- ECCC collaborera avec les offices pour informer l'Association canadienne des producteurs pétroliers (ACPP), les membres de l'ACPP et d'autres organismes de réglementation gouvernementaux pertinents (comme le MPO) des résultats de la modification réglementaire proposée et des mesures connexes prises pour clarifier les rôles réglementaires dans le secteur pétrolier et gazier extracôtier. On discutera également de la nécessité éventuelle de créer un groupe de travail pour améliorer l'efficacité de la réglementation des activités d'immersion en mer liées aux activités pétrolières et gazières extracôtières.

#### Calendrier :

- Viser une réunion d'ECCC, de l'OCNEHE et de l'OCTNLHE durant le premier trimestre de 2017.

- La date cible de publication n'est pas connue pour le moment, mais elle pourrait se situer durant le premier ou le deuxième trimestre de 2017.
- Objectif pour la séance d'information des troisième et quatrième trimestres de 2017 et décisions sur la mise en place d'un groupe de travail à prendre au plus tard à la fin de 2017.

Chef d'équipe du projet : Kevin Power (ECCC)

Ressource de l'équipe du projet : Eric Theriault (OCNEHE)

### Projet 9 – Rapports d'étape

#### Description du projet :

Les membres du comité de mise en œuvre tiendront les signataires du protocole d'entente au courant de l'état des projets. Un rapport d'étape sera achevé au milieu de l'année et un rapport annuel sera finalisé d'ici le 31 décembre 2017 sur les progrès de l'année précédente aux termes du protocole d'entente.

#### Livrables :

- Synthèse semestrielle des progrès accomplis
- Rapport annuel au comité exécutif

Calendrier : synthèse semestrielle – réunion de rédaction en mai et rapport final au plus tard le 30 juin 2017; synthèse annuelle – réunion de rédaction début novembre et rapport d'activité annuel avant le 31 décembre 2017.

Chef d'équipe du projet : Dena Murphy (OCNEHE)

Ressources de l'équipe du projet : Lisa Fougère (ECCC), Rhea King (MPO, Maritimes) et Luc Boucher (MPO, Golfe)

#### Approbations :

En foi de quoi, les parties ont signé le présent protocole d'entente aux dates indiquées ci-dessous.

Pour : Office Canada – Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers



M. Stuart Pinks  
Chef de la direction

2/12/14  
Date

Pour : Environnement et Changement climatique Canada



Mr. I.R. Geoffrey Mercer  
Directeur général régional  
Régions de l'Atlantique et du Québec

2/14/16  
Date

Pour : Pêches et Océans Canada



---

M. Jacqueline Richard

DEC 2/2016

M<sup>me</sup> Jacqueline Richard  
Directrice générale régionale par intérim (région du Golfe)

Date

et



---

Mr. Morley Knight

Directeur général régional (région des Maritimes)

Dec 2, 2016

Date